

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ
RÉGIE INTERMUNICIPALE GEANT**

Le vingt-unième jour du mois de mars deux mille-vingt-quatre se tenait, à 19h00, à l'Hôtel de ville de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

SONT PRÉSENTS :

Mme Sylvie Coulombe, présidente et représentante de Saint-Thomas-Didyme
M. Jean Morency, vice-président et représentant de la Ville de Normandin
M. Martial Gauthier, représentant de Saint-Edmond-les-Plaines
M. Dave Plourde, représentant d'Albanel

EST ABSENT :

M. Vincent Beckert, représentant de Girardville

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Nadia Genest, greffière-trésorière
M. Jerry Piquette, directeur général p.i.

1.- Ouverture de la séance

Madame Sylvie Coulombe souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

18-03-2024

Il est proposé par M. Martial Gauthier, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 février 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

19-03-2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2024.

2.3) Suivi au procès-verbal

2.4) Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun

2.5) Liste des comptes de février 2024

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes de janvier 2024 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de février 2024, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

20-03-2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de février 2024 pour un montant 124 934.52 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

2.6) États financiers au 29 février 2024

La greffière-trésorière présente les états financiers préliminaire au 29 février 2024.

3.- Sécurité Incendie

3.1) Statistiques du service incendie

M. Piquette présente dépose les statistiques du service incendie au 29 février 2024.

3.2) Rapport annuel 2022

21-03-2024

Il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration accepte tel que présenté le *Rapport annuel 2022* et le Plan de mise en œuvre de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T – Division sécurité incendie.

QUE le rapport annuel 2022 et le plan de mise en œuvre sera transmis au ministère de la Sécurité Publique ainsi qu'à la MRC de Maria-Chapdelaine.

3.3) Rapport annuel 2023

22-03-2024

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration accepte tel que présenté le *Rapport annuel 2023* et le Plan de mise en œuvre de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T – Division sécurité incendie.

QUE le rapport annuel 2023 et le plan de mise en œuvre sera transmis au ministère de la Sécurité Publique ainsi qu'à la MRC de Maria-Chapdelaine.

4.- Sécurité civile

5.- Administration

5.1) Services rendus – MRC Maria-Chapdelaine

ATTENDU l'Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets (ci-après : « Entente ») à laquelle fait partie la MUNICIPALITÉ et laquelle Entente attribue à la Régie des objets en matière de service d'administration ;

ATTENDU QUE la MRC Maria-Chapdelaine désire obtenir les services de la Régie en administration;

ATTENDU QUE la Régie a des heures disponibles pour occuper les fonctions;

23-03-2024

Il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter d'offrir les services en administration à la MRC Maria-Chapdelaine aux conditions convenues avec la direction.

5.2) Services rendus – Municipalité de St-Thomas-Didyme

ATTENDU l'Entente intermunicipale visant le maintien de la Régie intermunicipale GÉANT et l'attribution de nouveaux objets (ci-après : « Entente ») à laquelle fait partie la MUNICIPALITÉ et laquelle Entente attribue à la Régie des objets en matière de service d'administration ;

ATTENDU que la Régie et la Municipalité souhaitent préciser, par le présent protocole, les modalités de l'exécution par la Régie de l'objet lié à la fourniture des services en administration;

ATTENDU QUE la municipalité désire obtenir les services de la Régie pour occuper les fonctions de directrice générale, greffière-trésorière par intérim;

ATTENDU QUE la Régie a des heures disponibles pour occuper les fonctions;

24-03-2024

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le vice-président, M. Jean Morency et M. Jerry Piquette, directeur général p.i. à signer l'entente avec la municipalité de St-Thomas-Didyme.

6.- Urbanisme et environnement

7.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable

7.1) Reddition – Projet « Mise en commun de ressources et d'outils technologiques pour les travaux publics et les infrastructures »

CONSIDÉRANT QUE la Régie a obtenu une aide financière, le 17 février 2021, au projet « Mise en commun de ressources et d'outils technologiques pour les travaux publics et les infrastructures » dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été réalisé auprès des 5 municipalités;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière se terminait le 31 décembre 2023;

25-03-2024

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration accepte tel que présenté la reddition sur le projet « Mise en commun de ressources et d'outils technologiques pour les travaux publics et les infrastructures »;

QUE le conseil réitère sa demande dans sa résolution 18-02-2022, de demander une aide financière pour les frais supplémentaires encourus pour les services professionnels de Me Marie-Noël Gagnon pour le soutien lors du comité de travail et la révision de l'entente intermunicipale en concordance avec les discussions avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'insertion des nouveaux objets en 2021.

8.- Contrôle animalier

9.- Services techniques – Travaux publics

9.1) Appel d'offres SEAO – Balai-mécanique

CONSIDÉRANT QUE la Régie a obtenu une aide financière dans Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les cinq municipalités ont accepté par résolution le règlement d'emprunt 17-2024;

26-03-2024

Il est proposé par M. Martial Gauthier, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le directeur général p.i. à afficher l'offre d'appel sur SEAO pour l'acquisition d'un balai-mécanique de type aspirateur.

10.- Affaires nouvelles

10.1)

11.- Correspondance

11.1) Municipalité de St-Edmond-les-Plaines – Acceptation Règlement emprunt 17-2024

La correspondance est déposée aux archives.

11.2) Ville de Normandin – Acceptation Règlement emprunt 17-2024

La correspondance est déposée aux archives.

11.3) MRC Maria-Chapdelaine – Acceptation Règlement emprunt 17-2024

La correspondance est déposée aux archives.

11.4) Municipalité de St-Thomas-Didyme – Acceptation Règlement emprunt 17-2024

La correspondance est déposée aux archives.

11.5) Municipalité d'Albanel – Acceptation Règlement emprunt 17-2024

La correspondance est déposée aux archives.

12.- Période de question

Aucune question

13.- Prochaine séance

La prochaine assemblée est le 18 avril 2024 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Normandin.

14.- Levée de l'assemblée régulière

27-03-2024

Il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h23.

Nadia Genest
Greffière-trésorière

Sylvie Coulombe
Présidente

Je, Sylvie Coulombe, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Coulombe, présidente